

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Halte au ghetto dans le secteur de la gare!»

Rapporteur: M. René Grand.

La commission des pétitions, sous la présidence de M. Jean-Charles Rielle, a étudié la pétition P-114 lors de ses séances des 29 novembre et 13 décembre 2004.

Le rapporteur remercie M^{lle} Olivia Di Lonardo de la prise de notes des séances.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 29 novembre 2004

Audition des pétitionnaires: M. Ackermann, professeur au collège de Saussure, M. Ducommun, architecte et membre du Collectif Voltaire, M. Gross, commerçant

M. Ackermann explique que la situation s'est beaucoup dégradée dans le quartier: plusieurs bars du coin sont devenus des «supermarchés de la drogue» avec leur cortège de nuisances, qui ont créé un climat de méfiance des habitants. De plus, le Restaurant Chez Bouby a fermé ses portes en décembre 2003. Dès lors, quand les habitants ont appris que la Ville de Genève voulait y installer un «club social» semblable au Square Hugo, ils ont craint de nouvelles violences et, mis devant le fait accompli, ils ont adressé la présente pétition au Grand Conseil (qui les a déjà auditionnés) et au Conseil municipal.

En fait, il y a eu une séance d'information à la régie de l'immeuble du Restaurant Chez Bouby, ainsi que des papillons distribués pour une rencontre au club, mais beaucoup de gens n'étaient pas au courant.

Selon M. Ackermann, le club en question ne pose pas de problème pour l'instant: tout se passe bien. Mais il y a une crainte que l'encadrement ne suive pas.

M. Ducommun confirme que, depuis la fermeture du périmètre de sécurité à Cornavin, l'afflux de dealers dans le quartier rend le climat insupportable:

bagarres, cris et trafic de drogue perturbent les habitants jour et nuit, d'autant plus que deux magasins «dépanneurs» d'alcool restent ouverts bien au-delà de la soirée.

Quant au club social, M. Ducommun constate qu'il est désormais fréquenté par des gens fragiles: comme il n'y a pas de rideaux aux fenêtres, on les voit dormir pendant la journée, puisque le local est ouvert de 10 h à 15 h. M. Ducommun trouve que cela donne une mauvaise image du quartier et il craint aussi que l'on prolonge les heures d'ouverture du club.

Il pense qu'une meilleure solution serait d'installer le club social au sous-sol de la salle du Faubourg, où se trouve la Taverne, un local appartenant à la Ville et occupé actuellement par les agents municipaux. Il y a même une petite cour intérieure qui mettrait les locataires à l'abri des regards indiscrets.

M. Gross vit depuis trente-deux ans comme commerçant à la place Isaac-Mercier. Lors de la manifestation anti-OMC (Organisation mondiale du commerce), son magasin a été détruit et son assurance l'a intégralement remboursé. Pour le sommet du G8, il avait engagé des frais pour protéger sa vitrine et déplacer son matériel, mais les assurances ne lui ont remboursé que 80% de ses dépenses. De plus, pendant deux semaines, il n'a pas pu exploiter son commerce; c'est pourquoi il est très fâché contre les autorités.

M. Gross constate le va-et-vient des dealers: il en a même filmé quelques-uns. Il se demande si cela va durer longtemps, car il ne peut plus exercer correctement son métier.

M. Ducommun affirme que M^{me} Pürro, cheffe du Service social de la Ville, s'est engagée à rencontrer les commerçants du quartier, car plusieurs ont des problèmes de déjections et de seringues devant leur magasin.

Il constate également que la police a beaucoup à faire dans le coin et qu'elle a aussi des difficultés à maîtriser la situation. Le Bar L'Oasis a été fermé par le responsable de la Task Force Drogue (TFD). Il y a eu bagarre entre bandes rivales à 4 h du matin à cause d'une cache de drogue. M. Ducommun dit que les gens sont traumatisés et que lui-même a grand-peine à dormir.

M. Ackermann précise qu'il ne faut pas faire l'amalgame entre le club social et la problématique de la drogue. Il ajoute cependant que beaucoup de pétitionnaires le font tout de même.

A la demande d'une commissaire, M. Ackermann explique qu'au départ de la pétition il s'agissait d'un cri d'alarme nullement dirigé contre le club social. C'était d'abord une réaction de deuil consécutif à la fermeture du Restaurant Chez Boubry et l'espoir anéanti d'ouvrir un établissement de même type. C'est à

cause d'une succession mal gérée que le local a été fermé. Les pétitionnaires ont réagi par peur de l'inconnu, même si le club social ne pose actuellement aucun problème.

De leur côté, les commerçants du quartier sont déçus, particulièrement les deux nouveaux commerces voisins du club, qui n'ont pas été avertis des difficultés du quartier: la population qui fréquente le club ne leur amène pas de clientèle et les tarifs favorables de l'établissement peuvent engendrer un effet de concurrence négatif.

M. Ducommun rappelle qu'il se trouve souvent près de chez lui en présence de groupes de personnes de couleur qui se rassemblent de manière bruyante et parfois agressive. Comme il a réagi devant cette situation, il se fait traiter de raciste.

A un commissaire qui l'interroge sur ses priorités parmi les problèmes du quartier, M. Ackermann pense qu'il y a deux niveaux à considérer. Le premier est local: il concerne la fermeture du Restaurant Chez Bouby, mais on ne parle plus aujourd'hui de ce problème. Le second implique surtout ce qu'il y a autour: la pétition a greffé les problèmes du quartier sur l'implantation initialement contestée du club social.

Une commissaire demande quelles sont les rencontres qui ont eu lieu et quelles informations ont été données aux habitants.

M. Ackermann rappelle une première réunion le 12 juillet 2004, dans les locaux de la régie de l'immeuble, avec les habitants de l'immeuble, en présence de M^{me} Pürro. Le 28 septembre dernier, une deuxième rencontre dans les locaux du club a été organisée par le Service social de la Ville pour les habitants du quartier. Malgré la distribution de papillons d'information, beaucoup de gens disent qu'ils n'ont pas été informés.

M. Ducommun indique que, pour lui, la réunion ne s'est pas très bien passée. Il pense que la présence de M. Tornare et de ses accompagnants de la Ville et du Canton a empêché certains de s'exprimer. On lui a expliqué qu'il n'y avait pas de rideaux pour que l'activité du club social soit transparente pour les passants, y compris de voir des personnes dormir sur les tables.

M. Ackermann interjette que M. Tornare a été agressé et insulté par un participant: les gens confondent les problèmes du quartier avec ceux du club social.

A la question d'une commissaire, M. Ducommun cite les problèmes engendrés par le trafic de drogue au parc Saint-Jean, au collège Voltaire, au chemin Galiffe, autour du Bus Sida et de l'Armée du Salut, et même devant l'école Saint-Gervais. On trouve partout des déchets, des déjections et des seringues.

M. Gross confirme à un commissaire son sentiment d'insécurité et de ras-le-bol. Des individus entrent ivres ou drogués dans son magasin en proférant des injures à son égard. Se sentant agressé, il est prêt à se défendre et pense que cela va mal finir.

Un commissaire demande si l'arrêt des activités du club social est toujours demandé par les pétitionnaires et quelles sont leurs propositions pour améliorer la situation.

M. Ducommun réplique par l'affirmative: il réitère sa proposition de transférer le club social au sous-sol de la salle du Faubourg et de rendre le local du club à son affectation originelle. En outre, il préconise des horaires restreints pour l'ouverture du club social.

Quant à M. Ackermann, il n'est pas pour la fermeture du club social, même si ce n'est pas la position de beaucoup de pétitionnaires. Il a discuté avec l'animateur du lieu, qui pense pouvoir ouvrir le local aux habitants du quartier. M. Ackermann en conclut que le bon déroulement du club dépend uniquement des compétences des animateurs du Service social.

Audition de M. Christian Cudré-Mauroux, commandant de la gendarmerie cantonale, et de M. Olivier Cartier, responsable de la Task Force Drogue

N.B. Les deux personnes susmentionnées accompagnées de M. Châtelain, îlotier, ont été auditionnées simultanément à propos de quatre pétitions. Le présent rapport ne mentionne que les sujets qui concernent la pétition P-114 «Halte au ghetto dans le secteur de la gare!»

Un commissaire explique aux invités que, dans le quartier, autour de l'église Saint-Gervais, on se trouve face à des citoyens exaspérés qui jouent le rôle de gendarme, photographient et filment les trafiquants et sont prêts à passer à l'acte pour se défendre. Que fait la police?

M. Cudré-Mauroux précise que, dans de telles situations, l'essentiel du rôle policier revient aux îlotiers pour rassurer la population. Certaines personnes sont peut-être trop émotives, aussi faut-il consacrer beaucoup de temps pour rassurer les habitants avec des agents en uniforme, sans oublier les agents en civil et la TFD de la gendarmerie.

M. Cartier explique que la TFD a été créée en 2002, à la suite des problèmes de trafic de drogue sur trois sites: la place des Volontaires, la gare de Cornavin et le Jardin anglais. Deux objectifs principaux sont assignés aux huit inspecteurs et aux huit gendarmes affectés à ce service: montrer leur présence et sécuriser les endroits en question. La décision de nettoyer les alentours de la

gare a été prise en avril 2004 pour y installer un poste de police. Malheureusement, le trafic a débordé sur les quartiers stratégiques où se trouvent de nombreuses lignes de bus, des parcs publics comme celui de Saint-Jean, et des préaux d'école.

Les gens font cependant souvent l'amalgame entre les personnes concernées par la drogue et la petite criminalité et les marginaux.

La TFD ne s'occupe que de la problématique de la drogue. Depuis le début de l'année, il y a eu 565 arrestations, mais seulement 8% de récidive; malgré les expulsions hors du territoire genevois, le réservoir se renouvelle constamment.

Le travail de la TFD n'intervient qu'après celui du poste de quartier et des brigades volantes. Ce service est en contact avec les commerçants, les associations et les indicateurs qui le renseignent. On avance point par point. Il y a eu fermeture de certains établissements: l'Exotico, le 30 octobre, l'Oasis, le 23 novembre. M. Cartier constate une diminution de 20% des activités liées à la drogue, ce qui signifie que cela va mieux.

A la question d'un commissaire qui demande si la police a constaté un déplacement du trafic dans des zones plus éloignées, M. Cartier explique que cela dépend des saisons: l'été au parc La Grange et jusqu'au parc Voltaire. Artamis est aussi problématique la nuit.

Il y a également un gros problème de subjectivité. M. Cartier montre une photo de deux personnes de couleur prise par un habitant du quartier: il s'agit de deux musiciens qui n'ont jamais eu maille à partir avec la police. L'insécurité est-elle objective ou subjective au premier abord?

La TFD demande aux habitants et aux commerçants du quartier de discuter avec la police et de porter plainte si nécessaire: les agents peuvent alors augmenter leur surveillance et pratiquer la répression adéquate.

Un commissaire demande si la TFD contrôle la place Isaac-Mercier, où beaucoup de commerçants se plaignent du trafic de drogue et d'incivilités.

M. Cartier répond que ses agents y sont présents jour et nuit, mais que leur travail ne concerne pas les gens qui boivent, mais uniquement la traque des dealers.

En ce qui concerne le Bus Sida stationné près de l'église Saint-Gervais, il rappelle que le local du Quai 9, situé près de la gare, distribue des seringues dans un lieu d'injection, ce que ne fait pas le Bus Sida, qui ne distribue que des seringues stériles. On aura donc un problème dans un rayon de 20 m si le besoin des toxicomanes est urgent.

Une précision est donnée par un commissaire, qui dit que le Bus Sida permet de lutter contre l'infection du virus du sida avec des seringues stériles et qu'il tente de récupérer les seringues usagées. Cependant, il faudrait une meilleure collaboration avec le Quai 9.

A la question d'un commissaire, M. Cudré-Mauroux confirme la bonne collaboration de la gendarmerie cantonale avec les agents de sécurité municipale. Il est satisfait du réseau de proximité où chacun a son rôle à jouer, de l'informateur à la police, en passant par les îlotiers.

La clef du succès commence par le renseignement, pour que le bon intervenant puisse agir.

Séance du 13 décembre 2004

Discussion et vote

Un commissaire résume la situation des pétitionnaires en attirant l'attention sur le fait que personne ne demande formellement la fermeture du club social. Le premier reconnaît que tout se passe bien, mais il s'inquiète pour le futur. Le deuxième demande le déplacement du club au sous-sol de la salle du Faubourg. Le dernier ne s'intéresse pas au sujet, mais à son commerce en difficulté. Il n'y a plus unanimité pour arrêter l'exploitation de l'ex-Restaurant Chez Bouby par le Service social de la Ville.

Il serait possible de classer la pétition tout en maintenant les doléances relatives au manque d'informations données par la commune aux habitants du quartier et la demande de mieux répartir les lieux sociaux en ville et dans le canton.

Un commissaire libéral ne partage pas les mêmes conclusions: selon lui, les craintes concernant l'avenir du club social ne sont pas justifiées, du fait que les horaires resteront diurnes. Quant à mieux répartir les dispositifs sociaux tant pour les utilisateurs que pour les habitants, cette requête garde toute sa raison d'être. Il déplore que le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement ait loué des locaux alors que la Ville en dispose d'autres, comme celui évoqué au Faubourg par un pétitionnaire. Bien que la pétition soit dépassée, le Parti libéral demande son renvoi au Conseil administratif.

Un commissaire socialiste propose aussi le renvoi au Conseil administratif, mais avec la recommandation de maintenir le club social dans son local actuel, en tenant compte des desiderata et des craintes des pétitionnaires concernant l'information, les horaires et la répartition du social.

Selon sa collègue de parti, l'implantation contestée du premier centre de méthadone à Champel a également connu ensuite une expérience positive.

Une commissaire des Verts penche plutôt pour le renvoi au Conseil administratif afin de ne pas négliger les peurs et les souhaits des pétitionnaires. Elle fait remarquer cependant que les locaux du restaurant sont restés vacants plusieurs mois sans que personne ne s'en préoccupe.

De même, il vaut mieux répartir les lieux sociaux en ville plutôt que sur tout le canton. Les Verts sont aussi d'accord avec les recommandations susmentionnées.

L'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) confirme la demande de bien étudier la répartition des lieux du social et votera le renvoi au Conseil administratif avec les mêmes recommandations.

Le renvoi de la pétition P-114 au Conseil administratif est accepté à l'unanimité des 14 commissaires présents (3 L, 3 S, 2 AdG/SI, 2 Ve, 1 DC, 1 R, 1 T, 1 UDC), avec la recommandation de maintenir le club social dans son local actuel et de tenir compte des préoccupations exprimées par les habitants.

Pétition au conseil administratif de la Ville de Genève,
au Conseil municipal de la Ville de Genève,
au Grand conseil

Halte au ghetto dans le secteur de la gare !

Considérant :

- la présence du local d'injection Le Quai 9 ;
 - du bus itinérant du groupe Sida Genève ;
 - de plusieurs lieux d'hébergements et d'accueils de l'Armée du Salut ;
 - de plusieurs lieux d'hébergements et d'accueils de l'association la Coulou ;
 - de plusieurs lieux d'hébergements et d'accueils du CSP ;
- dans le secteur de la gare (Les Grottes – Voltaire – St-Gervais – Montbrillant).

Les habitants de ce secteur demandent aux autorités municipales et cantonales :

- **l'arrêt immédiat** de toute **nouvelle** implantation de lieu d'hébergement et d'accueil à caractère social dans ce secteur, notamment

le restaurant « Chez Bouby »

par la Ville de Genève, le canton de Genève, ou par des associations subventionnées par ceux-ci ;

- de **mieux répartir** ces lieux sur la ville et canton de Genève.

| Nom | Prénom | Adresse | Signature |
|-----|--------|---------|-----------|
|-----|--------|---------|-----------|

Personnes contacte : Marie BAUD
Jean-Marc ACKERMANN